

Conditions générales cours collectif :

- Les frais de cours sont à régler lors de l'inscription et au plus tard avant la première séance et ne sont pas remboursables.
- Les manuels ou livres utilisés en cours sont à la charge de l'élève.
- L'âge minimum pour les cours hebdomadaires (hors cours spécifiques) est de 15 ans.
- L'utilisation de la bibliothèque est comprise dans l'inscription en fonction de la validité du forfait souscrit et dans le respect des conditions générales d'utilisation.
- Tarif familial : 20 % de réduction sur le prix le moins élevé à partir de la deuxième personne d'une même famille (pour les cours hebdomadaires à l'année, et 10 % de réduction pour les cours à la session) dans la limite de deux réductions par famille.
- Les personnes inscrites à plusieurs cours bénéficient d'une réduction de 20 % sur le deuxième cours à l'année (le moins cher), et de 10 % sur le deuxième cours à la session (le moins cher).
- L'annulation d'une inscription parvenue à moins de 14 jours ouvrés avant le début du cours ainsi que l'interruption ou l'abandon du fait de l'élève ne donnera lieu à un remboursement.
- En cas de force majeure la Maison de Heidelberg se réserve le droit d'annuler une séance sans rattrapage ou de poursuivre les cours à distance.
- La Maison de Heidelberg se réserve le droit d'annuler un cours pendant le premier mois ou à la fin de la première session, si le nombre d'élèves inscrits est insuffisant. L'inscription sera alors valable pour un autre cours adapté ou transformée en inscription à la session en tenant compte des heures déjà assurées.
- Formation professionnelle/CPF et cours particulier : des conditions spécifiques s'appliquent selon la formule souscrite.
- **Toute personne inscrite à un cours d'allemand s'engage à respecter le règlement intérieur.**

Conditions spécifiques cours particuliers :

- Toutes les séances devront être prises au plus tard 1 an après la date de souscription ou, le cas échéant, avant la date d'échéance fixée.
- En cas d'empêchement de l'élève, toute séance doit être annulée au minimum 48h à l'avance, faute de quoi la séance sera considérée comme dispensée.
- La Maison de Heidelberg se réserve le droit de reporter une séance de cours particulier en cas d'absence de l'enseignant-e s'il n'y a pas de remplacement possible.

Conditions spécifiques formation professionnelle :

- Le tarif de formation comprend des heures de cours en individuel dispensées selon un planning établi entre l'enseignant-e et la-le stagiaire en début de formation et, le cas échéant, des heures de cours collectif selon le planning communiqué au préalable. Le manuel pédagogique n'est pas compris dans le tarif.
- Toute demande de changement d'horaire des heures de cours en individuel doit être signalée à l'enseignant-e (ou le secrétariat) au plus tard 48 heures à l'avance, faute de quoi la séance sera considérée comme dispensée (sauf cas de force majeure).
- L'ensemble des heures de cours en individuel devront être prises avant la date de fin de formation faute de quoi les heures non prises seront perdues.
- En cas d'absence sans justificatif, le centre de formation se réserve le droit de prendre des mesures de prévention de décrochage. Au bout de trois absences sans justificatif la-le stagiaire est exclu-e de la session de formation.
- Pour toute réinscription dans le cadre du CPF, un taux d'assiduité d'au moins 80% à la session précédente est requis.